Nièvre footb@ll

Journal officiel du District de la Nièvre

N° 476 - Vendredi 21 juin 2019 - Tel : 03 86 61 07 23 - http://nievre.fff.fr

A la une

Sommaire

Actualités

Mémento

Procès Verbaux

PV Comité de direction
PV Commission des compétitions séniors
PV Commission statuts et règlements
PV Commission sportive jeune

Résultats et classements

Nos partenaires

BRICO MARCHÉ
Intermarché HYPER VARENNES-VAUZELLES
Volkswagen
SPORT
NIÈVRE le département
CENTRE LOIRE

AUTREMENT FOOT
COSNE SUR LOIRE, parc des sports Raphaël Giraux

Soucieux de poursuivre son engagement dans le développement des Nouvelles Pratiques, la Commission Technique Jeunes du District de la Nièvre de Football a organisé le samedi 08 juin 2019 un après-midi promotionnel du Football diversifié.

Cette action nommée « Autrement Foot » pour l'occasion s'est déroulée de 13h30 à 17h30 au parc des sports Raphaël Giraux mis gracieusement à disposition par la municipalité de Cosne sur Loire.

Ouvert aux U13, U15 et U18 et sous un temps agréable, cette manifestation placée sous le signe de l'esprit sportif et du plaisir s'est déroulée dans un excellente ambiance.

Au total c'est près de 100 jeunes venus du SNID, de l'AFGP 58 et de l'UCS Cosne qui ont découvert de nouvelles Pratiques telles que le **futnet, le cécifoot, le foot en marchant, le beach-soccer…**
A la pause se sont les éducateurs qui se sont essayé au **foot-pétanque** tandis que les parents s'éclataient sur le **baby-foot humain.**

Enfin, pour clôturer cet après-midi festif et convivial où nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de **Mme Micheline HENRY, adjointe aux sports de la Mairie de Cosne sur Loire et de M. Olivier VENEAU, Entraîneur de l'UCS TENNIS,** chaque participant s'est vu offrir une gourde en souvenir de cette manifestation.

La Commission Technique Jeunes remercie l'ensemble des personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement de l'action et donne déjà rendez-vous aux jeunes licenciés nivernais l'année prochaine en espérant avoir encore plus de participants … et de participantes.

ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE 2019/2020

Nous vous informons que la date limite d'engagement en Coupe de France est repoussée au 30 Juin 2019.

Vous avez donc encore la possibilité d'engager votre équipe.

Les droits d'engagements en Coupe de France s'élèvent à 52€, montant qui sera débité automatiquement par la LBFC sur le compte du club.

Pour rappel, la procédure pour engager votre équipe dans cette Coupe est la suivante :
Se positionner sur la saison 2019/2020
– Choisir « Engagements »
– Sélectionner 'Engager une équipe »
– Choisir dans « Centre de Gestion » : Fédération Française de Football
– Cocher la case « Coupe de France » et suivre la procédure

De plus, pour valoriser mieux encore cette magnifique épreuve qu'est la Coupe de France, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté a décidé pour cette saison 2019-2020 d'offrir un jeu de maillots **à tous les clubs éliminés au 3ème tour (la FFF dotant les clubs qualifiés).**
Il s'agit d'une première pour une Ligue métropolitaine ; la Ligue Bourgogne-Franche-Comté voulant par cette dotation innovante, récompenser les clubs inscrits à la Coupe de France.

Pour information le 1er Tour et le 2ème Tour de la Coupe de France sont prévus les 17-18 août 2019 et les 24-25 août 2019.

Mémento

Juin 2019

Vendredi 21
18 heures : Soirée des Champions, salle « La Vignonette », Le Grand Lugues à BEAUMONT-SARDOLLES

Du vendredi 21 au dimanche 23
Stage U12 NYCO à Cosne/Loire

Juillet 2019

Lundi 1er
17 heures 30 : réunion Comité de Direction

Mercredi 10
Date limite engagement championnats seniors D1 D2 D3

Jeudi 11
16 heures 30 : réunion Commission des Compétitions Seniors

Août 2019

Mercredi 7
Date limite engagement championnat seniors D4

Samedi 17 et dimanche 18
1er tour Coupe de France

Samedi 24 et dimanche 25
2ème tour Coupe de France

Samedi 24
Date limite engagement championnats jeunes U13 U15 U18

Septembre 2019

Samedi 7
Date limite engagement championnat jeunes U7 U9 U11

Comité de direction

Réunion 4 juin 2019 à Varennes-Vauzelles
Présidence : Mme Françoise VALLET
Membres présents : MM. ATERO, BASTIEN, BERFORINI, BUCHETON, DUFLOUX, FONTENIAUD, FRANCE, LAVALETTE, MAY, MEIGNEN, NOGUES, PONSONNAILLE
Membres excusés : Mme GALVAING-GAUTHIER, MM. ALDAX, BOITIER, BONDOUX

Membres absents : Mme BEAURENAUD, M. LEJEUNE
Membres invités présents : MM. LEMERCIER, TREPKA
Membre invité excusé : M. ARCHAMBAULT

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe.

3. ADOPTION PV

-> Comité de Direction du 07 mai 2019 paru sur le site internet du District le 17 mai 2019 et dans Nièvre Football n° 471 du 17 mai 2019.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. INFOS PRÉSIDENTE

4.1. CNDS 2019

Françoise VALLET communique toutes les informations nécessaires au lancement de la campagne de demande de subvention au titre du CNDS 2019, sur le dispositif « Projet Sportif Fédéral » piloté par la FFF à titre expérimental cette année, avant une généralisation à toutes les fédérations en 2020.
Elle informe par ailleurs qu'une session de formation sous forme de webinaire (réunion interactive faite via internet) a été suivie par Anaïs afin qu'elle puisse appréhender au mieux ce nouveau dispositif et répondre ainsi aux demandes des clubs.
La Présidente précise qu'un mail a été adressé par la FFF à tous les clubs en fin de semaine lançant officiellement auprès d'eux la campagne de demande de subvention et les informant de la vision stratégique de la FFF.
Elle indique que la FFF se chargera également de communiquer sur le montant des enveloppes régionales, sur la procédure de traitement par les instances fédérales ainsi que le code administrateur pour consultation de l'outil.
Elle insiste sur le calendrier très serré et à venir quant à la procédure de dépôt et d'instruction des dossiers :
*15 mai : lancement de la campagne par la FFF auprès des Clubs, Districts et Ligue (ouverture de l'outil)
*15 juin : clôture de la campagne de dépôt des dossiers.
*25 Juin : retour des dossiers des Districts à la Ligue (à Gérald MARCONNET)
*5 Juillet : réunion Ligue CNDS : présence de Gérald MARCONNET, des Présidents du District ou leur représentant
*16 juillet : validation des dossiers en Bureau Exécutif de la LFA
*Fin juillet : Retour de la FFF à l'ANS sur la liste des bénéficiaires et montants associés
*Octobre : mise en paiement par l'Agence Nationale du Sport

La Présidente rappelle également que, pour être éligibles, les projets doivent correspondre aux thématiques prioritaires du plan de développement fédéral, à savoir :
- Renforcement de l'engagement dans le football
- Développement de l'offre de pratiques
- Renforcement du rôle socio-éducatif du football
- Développement de la structuration des clubs
- Recrutement et fidélisation des éducateurs et arbitres.

4.2. Infos licences

LES PRÉALABLES OBLIGATOIRES
- Mise à jour et/ou validation des membres du bureau (Président, Secrétaire Général, Trésorier, Correspondant).

A défaut, le club ne peut pas accéder au menu de demande de licences.
- Obligation de munir le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier d'une licence « DIRIGEANT ».
- L'apparition d'un message en rouge portant sur la situation financière non à jour (relevé club et acompte licence) entraine l'impossibilité de valider les licences, donc obligation de régulariser cette situation.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES DE LICENCES
Comme la saison précédente, la dématérialisation des demandes de licence permet un gain de temps pour la collecte des documents, une facilité de saisie et une diminution des contraintes administratives.
Elle reste ouverte pour :
- Les Joueurs amateurs + Dirigeants
- Les Renouvellements et Nouvelles demandes.

LICENCES ARBITRES
Les dossiers médicaux et les consignes relatives à leur demande de licence ont été envoyés directement à chaque arbitre.
Le club procède à l'enregistrement de la demande de licence en ligne. La date limite de renouvellement est fixée au 31 août 2019 (les arbitres renouvelant après cette date ne compteront pas dans les obligations de leur club – article 33 du statut de l'arbitrage).
Le dossier médical doit être transmis par voie postale, à l'antenne de Montchanin pour les arbitres de ligue et au district d'appartenance pour les arbitres de district, - sous pli confidentiel - au plus tard dans le délai de 60 jours à compter de la date de l'enregistrement de la demande de licence. Passé ce délai, la demande de licence est annulée.
Dans la continuité des précédentes saisons, seules les licences « arbitre » seront imprimées et envoyées aux clubs.

CERTIFICAT MEDICAL
De nombreux certificats médicaux sont à renouveler pour la saison 2019/2020.
Une mention « certificat médical à fournir » apparaît en haut à droite du bordereau de licence renouvellement si le certificat médical est arrivé à échéance.
A noter qu'une édition des licenciés concernés est possible via Footclubs

4.3. Réunion avec la LFA le 28 mai à Dijon

Mardi 28 mai tous les Présidents (Ligue et Districts) étaient réunis autour de. Marc DEBARBAT (Président de la LFA), de Philippe GUYOT de CAILA (Secrétaire Général) et Sonia EOUZAN (Responsable «Vie Fédérale et Animation territoriale» à la Direction de la LFA) pour échanger sur le CNDS, les conventions d'objectifs, le dispositif « services civiques », l'accompagnement à la mutualisation des activités et des compétences…
3 ligues vont être "pilotes": les ligues Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et Pays de Loire.

4.4. Services civiques

La présidente adresse ses remerciements à Sylvain VINCENZI et Hugo PRIEUR pour leur participation à la vie du District durant cette saison.
Le DNF leur souhaite de trouver rapidement un travail.
Saison 2019/2020 : La FFF est en attente du renouvellement du dispositif concernant les aides au niveau des ligues et districts, mais cela ne saurait tarder…
Le DNF décide de faire une demande de 2 services dès réception des agréments.

5. POINT FINANCIER

5.1 DNF

Guy LAVALETTE établit un rapide point sur les finances du District et indique peu de changements par rapport à la dernière réunion du Comité de Direction.

5.2 Clubs

Guy LAVALETTE indique que l'actuel relevé est à régler au 4 juin par les clubs et que le dernier de la saison sera adressé au début du mois de juillet. Il indique l'éventualité de bloquer la validation des licences pour la saison 2019/2020 pour les clubs qui ne seraient pas à jour.

6. POINT SUR LES CHAMPIONNATS

6.1. Championnats séniors

Bernard MAY indique que les championnats seniors sont terminés depuis le 2 juin 2019 et déclare sa satisfaction quant au peu de terrains impraticables déclarés cette saison.

Il indique également que tous les matchs du critérium Féminin Seniors ont eu lieu, remporté par le club de FC NEVERS 58.

Joseph BERFORINI précise que la finale du critérium vétérans (challenge Alain CHARLOIS) se disputera le 8 juin à Garchizy Franco Portugais.
Il rappelle que les deux finalistes de la coupe départementale Vétérans sont La Machine et le Snid et que cette finale se déroulera le vendredi 14 juin à Decize à 20h30.

Joseph BERFORINI établit un rapide point sur les montées et descentes qui ne seront officialisées qu'après traitement des dossiers en cours et homologations à venir.

6.2. Championnats jeunes

Alain BUCHETON déclare que les championnats jeunes sont terminés depuis le 1er juin 2019 et qu'il reste quelques rencontres fixées le 12 juin.
Les vainqueurs des championnats sont les clubs de Vauzelles (U13), Snid (U15) et Afgp 58 (U18).

7. FINALES DE COUPES

Bernard MAY précise les conditions d'organisation des finales des coupes départementales.

7.1. Samedi 15 Juin à Decize

Le programme :
Samedi 15 juin : à DECIZE
- 14h30 : finale U15 challenge André Jomier (Vauzelles 1 / FC Nevers 58 1)
- 16h00 : finale U18 challenge Georges Pradel (SNID 1 / RCNCS 1)
- 18h00 : finale de la coupe du Conseil Départemental. (La Machine 1 / SNID 1)

7.2. Dimanche 16 Juin à Marzy

Dimanche 16 juin : sur les installations de Marzy
- 14h30 : coupe féminine (Marzy 1 / SNID Seniors 1)
- 16h30 : coupe de l'Amitié (ESN 58 3 / SLA 09 2)
- 18h30 : finale de la coupe du District/Sport Comm (Corbigny 1 / ESN 58 1)

Le planning des rencontres est selon le même schéma que l'an passé avec la présence d'un délégué et d'un membre de la commission des coupes sur chaque rencontre. La remise des coupes se fera sur le terrain au fil des matchs.
Bernard MAY rappelle que la remise des maillots aux ½ finalistes des coupes du Conseil Départemental et du District/Sport Comm a été faite le jeudi 2 mai lors du tirage des coupes dans les locaux de Sport Comm.

8. COMPTE RENDU DES MANIFESTATIONS

8.1. Challenge Guy Pinçon à Corbigny le 15 mai

Nicolas TREPKA indique que le Challenge Guy PINÇON s'est parfaitement bien déroulé, très bonne organisation et rotations convenables. La section de Cosne – René Cassin a remporté ce challenge, suivie de la section de Decize (Maurice Genevoix), Clamecy (Giroud de Villette), Fourchambault (Paul Langevin) Corbigny (Noël Berrier).
Il déplore les absences des sections des Courlis et de La Charité. Des contacts ont été pris avec les proviseurs.
Merci au Collège et au club organisateur pour leur excellent accueil, à la Municipalité de Corbigny pour la mise à disposition des terrains, au Crédit Agricole Centre Loire pour sa contribution à cette journée ainsi qu'aux élus du District de la Nièvre présents lors de cette journée.

8.2. Finales U11 le 19 mai à Decize

Nicolas TREPKA informe que le samedi 18 mai a eu lieu la finale du Challenge U11 sur le terrain de Decize et c'est le club de l'AFGP 58 qui l'emporte aux jonglages. Il renouvelle ses remerciements au club du SNID pour son excellent accueil

8.3. Journée Nationale U6/U7 et U8/U9 le samedi 25 mai

Nicolas TREPKA déclare que, faute de candidatures pour l'organisation de ces journées nationales, la Commission des Jeunes a programmé celles-ci le samedi 25 mai 2019 lors des plateaux. Il remercie le Crédit Agricole Centre Loire d'avoir doté les éducateurs en tee-shirts.

8.4. Finales du Challenge National Féminin U19 le dimanche 26 mai aux Senets

Françoise VALLET fait le compte-rendu sur l'organisation de cette belle manifestation.
Cette compétition sportive a vu s'opposer lors de la Finale Excellence à14h15 les 2 équipes qualifiées à l'issue des demi-finales du CNF U19 Excellence et c'est Marseille qui a remporté la coupe face à St Malo.
Quant à la Finale Elite à 17h00 ce sont les 2 équipes premières de leur groupe du CNF U19 Elite qui se sont affrontées.
Les joueuses du Paris Saint Germain avec la nivernaise Alice PINGUET ont été sacrées championnes face à Lyon (5/1).
Ce week-end a été l'occasion pour nos licenciés (ées) et tous les amoureux du football de voir évoluer les meilleures joueuses âgées de 16/17/18/19 ans et peut-être parmi elles, les futures joueuses de l'équipe de France Féminine.
La Présidente remercie sincèrement les bénévoles du District et ceux du club du FC NEVERS 58 pour leur aide tout au long de ce Week-end sans oublier le service des Espaces Verts de la Ville de Nevers
La qualité des installations a été appréciée par toutes les équipes.
Cette manifestation a permis de renforcer l'action que mène la centaine d'élus et de bénévoles qui s'investissent quotidiennement pour le District et pour le développement du football féminin dans la Nièvre. Chacun a tout mis en œuvre pour que ce week-end réponde aux attentes de la FFF et des clubs qualifiés et soit une réussite. Cette belle manifestation, à seulement quelques jours du début de la Coupe du Monde Féminine dans notre pays, a été pour le District de la Nièvre, le club du FC Nevers 58 et la Ville de Nevers l'occasion de prouver qu'un petit territoire rural pouvait organiser une manifestation d'une telle ampleur !
La satisfaction exprimée par les membres de la FFF présents est une belle récompense pour tous ces acteurs.

8.5 Inter Districts à Vierzon le jeudi 30 mai

Le tournoi annuel entre les 4 Districts provenant de 4 Ligues différentes a eu lieu le jeudi 30 Mai 2019. La délégation de la Nièvre s'est déplacée avec 3 équipes avec comme chef de délégation Alain BUCHETON. Ce dernier fait un compte rendu de cette manifestation. Les trois délégations se sont bien comportées : il remercie le District du Cher pour la bonne organisation et donne les divers résultats :
-Les U13F/U14F ont effectué leurs 3 matches et terminent à la 4ème place.
-Les U14 garçons ont terminé à la 3ème place.
-Les U15 garçons ont terminé à la 4ème place.
Il remercie également les deux jeunes arbitres présents, Louis BAZIN et Kamal Hassan MOORGHEN et ainsi que tous les éducateurs présents.
Enfin, il conclut en indiquant que les Interdistricts la saison prochaine se dérouleront dans la Nièvre.

9. ORGANISATION SOIRÉE DES CHAMPIONS

9.1. Organisation

Elle est fixée normalement au vendredi 21 juin. A ce jour, aucune salle d'accueil n'a été trouvée chez des partenaires pour accueillir environ 150 personnes. Des demandes ont été faites auprès de municipalités (La Fermeté, St Eloi…) sans succès.
Les clubs ont été sollicités pour proposer un dirigeant méritant (ou une dirigeante méritante) pour une médaille district.
La CDA et l'Amicale des Educateurs devront aussi faire une proposition.

9.2. Récompenses

La Présidente fait un point sur les diverses récompenses proposées par le DNF qui seront remises lors de cette soirée (voir annexe) :
- 13 Médailles DNF :
  - 2 médailles District
  - 9 médailles clubs
  - 1 médaille arbitre
  - 1 médaille éducateur
- 4 Bénévoles du mois
- Coupes pour les champions seniors et jeunes
- PEF
- Challenge de l'Ethique

10. BILAN DES PRESIDENTS DE COMMISSION EN VUE D'AMELIORER LE FONCTIONNEMENT POUR LA SAISON 2019/2020

Compétitions Seniors : Bernard MAY indique que la commission fonctionne plutôt bien, même s'il elle n'est pas souvent au complet.

Vétérans : RAS.

Compétitions Jeunes : Alain BUCHETON souhaiterait l'intégration de nouveaux membres puisqu'il ne pourra s'investir autant la saison prochaine.

Discipline : Patrick DUFLOUX indique qu'il ne renouvellera pas son mandat en fin de saison prochaine.

Statuts et Règlements : RAS.

Terrains : Jean-Claude MEIGNEN indique qu'une réorganisation doit être faite avec Lionel ERAY et Alain BIDAULT.

Appel : Jean-Claude MEIGNEN annonce qu'il laisse la présidence de cette commission à Patrick PONSONNAILLE.

CDA : RAS.

VES/Ethique : Christophe NOGUES souhaiterait renforcer la commission de personnes non élues.

Délégués : Patrick DUFLOUX recherche de nouvelles personnes pour assurer le rôle de délégué District sur les rencontres sensibles.

Communication Sponsoring : Guy LAVALETTE indique la fidélisation de deux nouveaux partenaires cette saison mais qu'il est de plus en plus difficile de trouver des sponsors.
Patrick PONSONNAILLE indique intégrer de nouvelles missions à la Ligue et n'aura donc pas trop de disponibilités pour améliorer les outils de communication du District.

Finances : Guy LAVALETTE demande aux présidents de commissions d'établir leur budget pour la saison à venir.

Françoise VALLET remercie tous les membres des commissions pour leur disponibilité, leur investissement tout au long de la saison et rappelle le rôle important du président qui est chargé de veiller au bon déroulement de sa commission chaque semaine.

11. PRESENTATION DU PROJET DE FOOTBALL LOISIRS POUR 2019/2020

Nicolas TREPKA présente, à l'aide d'un diaporama (voir annexe), le projet de critérium FOOTBALL LOISIRS SENIORS pour la saison 2019/2020.
Après quelques échanges, ce projet est approuvé à l'unanimité et sera proposé aux clubs ayant rencontré des difficultés (forfaits).
Françoise VALLET remercie Nicolas TREPKA et Hugo PRIEUR pour ce travail fastidieux.

12. QUESTIONS DIVERSES

• **Françoise VALLET :**
- Fait un point sur les licences : à ce jour 6 686 licenciés soit + 318 par rapport à la saison passée en fin de saison (6 368) soit une augmentation de 4,99 %, beaucoup plus que la moyenne nationale !
- Informe qu'elle a participé avec Christophe NOGUES au pot de l'Amitié qui a suivi la randonnée «Souvenir Roland LAMBERT» le 12 mai organisée par l'ASPTT Nevers.
- Donne aux référents la liste des clubs qui n'ont pas demandé la dotation relative à l'opération « Clubs 2ème étoile » afin que ceux-ci les relancent.
- Demande de diffuser les nouvelles lois du jeu effectives dès le 1er juillet 2019. Dominique ATERO lui indique qu'il contactera la CRA puisqu'il n'a reçu aucune directive à ce jour.
- Indique avoir reçu un courriel du club de LUZY MILLAY demandant au District que leur entente pour leur équipe 2 avec GRURY ISSY FOOT (Saône-et-Loire) soit renouvelée la saison prochaine. Demande validée à l'unanimité. Un courrier sera adressé très prochainement au club de LUZY MILLAY.

• **Joseph BERFORINI :**
- Propose de mettre en place « la règle des 10 mètres » en cas de contestations des joueurs. Une étude sera menée par la CDA.
- Demande une situation du classement des terrains au niveau départemental.

• **Alain BUCHETON** demande l'état des retours des bons d'achat futsal SPORT COMM. Guy LAVALETTE lui indique qu'il établira un point prochainement.

• Nicolas TREPKA indique que les engagements 2019/2020 pour le Critérium Féminin vont être adressés aux clubs pour renouvellement.

• **Cécile TOURNOIS** propose d'adresser aux clubs les formulaires d'engagement 2019/2020 par courriel (version papier) et de permettre la saisie via Footclubs comme la saison passée. Alain BUCHETON propose d'étudier la possibilité d'utiliser Google Forms.

• **Gaston BASTIEN** indique que le CDOS cherche un trésorier puisqu'il ne renouvellera pas son mandat.

Rappel de la date de la prochaine réunion :
Comité de Direction :
- Le mardi 2 juillet 2019

La séance est levée à 21h30.

La Présidente du District : Françoise VALLET
Les Secrétaires de séance : Bernard MAY et Cécile TOURNOIS

COMITE DE DIRECTION DU 4 JUIN 2019
ANNEXE

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Invitations :

• De la FFF pour célébrer son Centenaire le 10 mai. La Présidente a participé.
• Du club du SNID pour son AG le 1er juin à IMPHY. La Présidente a participé.
• De M. Jacques QUANTIN, membre du Conseil d'Administration de la Ligue BFCF pour une manifestation « Art' Foot » du 8 juin au 7 juillet à Cuiseaux.
• Du Théâtre de Nevers pour la présentation de la saison théâtrale 2019/2020 le 14 juin.
• Du club de Cosne/Loire pour célébrer son accession en Régional 1 le 2 juin. La Présidente a participé.
• Du club de l'ESN 58 pour son assemblée générale le 14 juin à Dornes. Christophe NOGUES représentera le District.
• Du club de Vauzelles pour son assemblée générale le 20 juin au DNF. Kévin BOITIER représentera le District.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Instances fédérales :

1) FFF/LFA : envoi du kit de décoration Fiers d'être Bleues.
2) LFA : propositions des modifications aux textes fédéraux Assemblée Fédérale du 8 juin 2019.
3) DTN : envoi de kits matériels et récompenses pour l'opération « Foot à l'école ».
4) LFA : campagne CNDS 2019 « Projet Sportif Fédéral ».
5) LFA : informations match d'ouverture Coupe du Monde Féminine de la FIFA France 2019.
6) LFA : lauréats de l'opération « Mesdames, franchissez la barrière » 2018/2019 : le District de l'Yonne et le club Triangle d'Or Jura Foot sont lauréats pour la Ligue BFCF.
7) Magazine FootMag n° spécial Centenaire. En consultation.

Infos Ligue :

1) ETRA : résultats stage arbitre Grandvillars avril 2019 (23 candidats reçus sur 24).
2) Labellisation et PEF : réunion par visioconférence le 20 mai, Christophe NOGUES, Patricia BEAURENAUD et Nicolas TREPKA ont participé.
3) ETR : match de sélection Futsal / SG Hericourt le 21 mai.
4) FAFA : réunion le 24 mai à Dijon.
5) Pôle Espoirs : candidats retenus pour le concours final au CREPS à Dijon les 30 et 31 mai : félicitations au jeune Marwan HAFI (FC Nevers 58) qui participera.
6) ETR : inter-ligues Beach-Soccer les 30 mai et 1er juin à Ostwald.
7) ETR : stage régional U13F du 21 au 23 juin à Grandvillars : félicitations aux jeunes joueuses Lenaelle JEANNIN (SLA 09) et Louna PRUNIER (Snid) pour leur participation.
8) Direction : réunion personnels administratifs Ligue et Districts le 18 juin au Creps à Dijon.

Autres institutionnels :

1) CROS BFC : lancement du Concours Femmes et Sport 2019.
2) DDCSPP58 : prévention de la consommation de fromages au lait cru par des publics sensibles.
3) DDCSPP58 : réunion d'information ACM le 11 juin à la Préfecture à Nevers.

Divers :

1) ADESS 58 : formation gratuite « création, gestion de site, réseaux sociaux » les 3-17-24-27 juin.
2)LUZY MILLAY : courriel demandant au District que leur entente pour leur équipe 2 avec GRURY ISSY FOOT (Saône-et-Loire) soit renouvelée la saison prochaine.
3) CDOS 58 : formation logiciel Casico (comptabilité associative simplifiée) le 8 juin.
4) CDOS 58 : lancement de l'appel à candidatures Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie le 21 mai.
5) CDOS 58 : présentation du groupement d'employeur « multisectoriel » AQUA 58.
6) ADESS infos mai 2019. En consultation.

Commission des compétitions séniors

Réunion	20 juin 2019, à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal	N° 40
Présidence :	M. Pierre RAFFARD
Présents :	MM. J. MAURIAC, G. MARTIN, PH. LEJEUNE
Assiste :	Mme C. TOURNOIS (Administrative)
Excusés :	Mme P. BEAURENAUD
	MM. B. MAY - L. ERAY

COMPETITIONS MASCULINES

1– PALMARES DE LA SAISON 2018/2019

Départemental 1 Sport Comm : GUERIGNY URZY 1
Départemental 2 poule A : COSNE 3
Départemental 2 poule B : SNID 3
Départemental 3 poule A : CHAULGNES FC 1
Départemental 3 poule B : ESN 58 2
Départemental 4 poule A : COSNOIS FC 2
Départemental 4 poule B : ANLEZY 1
Départemental 4 poule C : FOURCHAMBAULT 3

2 – ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS SAISON 2019/2020

La commission informe les clubs des prochaines dates d'engagements des équipes en championnat :
D1 – D2 – D3 : pour le mercredi 10 juillet 2019 dernier délai, uniquement Footclubs.
D4 : pour le mercredi 7 août 2019 dernier délai, uniquement Footclubs.

3 – DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNOI SENIORS

AS VARZY le dimanche 30 juin 2019
Droits 26 €uros.

4– RESULTATS COUPES DEPARTEMENTALES SENIORS

Coupe Conseil Départemental
SNID / LA MACHINE : 7 - 0, vainqueur le SNID
Coupe du District Sport Comm
CORBIGNY / ESN 58 : 3 – 3 TAB 2 – 3, vainqueur ESN 58

Coupe de l'Amitié
SLA 09 2 / ESN 58 3 : 1 -1 TAB 6 – 5, vainqueur SLA 09 2

~~Droit 26 €.~~

COMPETITIONS FEMININES

1 – PALMARES CRITERIUM FEMININ A 8

FC NEVERS 58 vainqueur du Critérium

2– RESULTAT COUPE FEMININES SENIORS

MARZY 1 / SNID SENIORS 1 : 2 – 2 TAB 5 – 4, vainqueur MARZY 1

PROCHAINE REUNION LE JEUDI 11 JUILLET 2019

Le Président de séance
Pierre RAFFARD

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Commission statuts et règlements

Réunion	18 Juin 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal	N° 33
Présidence :	M. BERFORINI Joseph
Présents :	MM COURTAUD Gilles, GOUNOT Didier, MAY Bernard, MONGIN Thierry, ROUILLERE Christian

1 – ACCESSIONS/RETROGADATIONS CHAMPIONNATS SENIORS

Ces listes sont établies :
•Sous réserves de confirmation des accessions et descentes en R3.
•Sous réserves de dossiers en cours et/ou homologations à venir.
•Sous réserve d'engagement.
Par ailleurs, ces listes restent soumises à l'approbation du Comité de Direction du District de la Nièvre de Football.

REGIONAL 3 : 2 descentes
COSNE 2 – LA MACHINE

DEPARTEMENTAL 1 SPORT COMM
Accédants en R3 : 1er et 2ème
GUERIGNY URZY – ESN 58
Rétrogradés en Départemental 2 : 9ème, 10ème, 11ème et 12ème
COULANGES – ST PIERRE – LUZY MILLAY – CIE IMPHY
* Equipes à égalité dans un même groupe : (FC NEVERS 58 2 / COULANGES).
Il est tenu compte en premier lieu du classement aux points des matchs joués entre les clubs ex aequo.

DEPARTEMENTAL 2
Poule A :
Accédants en Départemental 1 : 2ème et l'ayant droit 3ème (règlements District)
COSNE 3 : 1er ne pouvant accéder cause descente de COSNE 2 de R3 en D1
ST PERE – SUD LOIRE ALLIER
Poule B :
Accédants en Départemental 1 : 1er et 2ème
SNID 3 – CERCY
Rétrogradés en Départemental 3 : 11ème et 12ème de chaque groupe (4)
NEVERS CHALLUY 2 – ENTRAINS – MOULINS ENGILBERT – LA MACHINE 2

DEPARTEMENTAL 3
Poule A :
Accédants en Départemental 2 : 1er et 2ème
CHAULGNES F.C. – COSNOIS F.C.
Poule B :
Accédants en Département 2 : 1er et l'ayant droit 3ème (règlements District)
LORMES : 2ème interdit de montée, en infraction avec le Statut de l'Arbitrage
ESN 58 2 – MONTIGNY
Rétrogradés en Départemental 4 : 10ème, 11ème et 12ème de chaque groupe (6)
* Equipes à égalité dans un même groupe : (CORBIGNY 3 / VARZY).
Il est tenu compte en premier lieu du classement aux points des matchs joués entre les clubs ex aequo
CHATEAUNEUF – NEVERS MAUPAS – SAUVIGNY 2 – VARZY – FOURS – CIE IMPHY 2

DEPARTEMENTAL 4
Poule A :
Accédants en Départemental 3 : 1er et l'ayant droit 3ème (règlements District)
FC NEVERS BANLAY 2 : accession refusée attendu les décisions rendues sur P.V N° 33 Commission de Discipline (application des dispositions portant sur la fraude sur l'identité – p 136 de l'annuaire du District saison 2018/2019).
COSNOIS F.C. 2 – GUERIGNY URZY 2
POULE B :
Accédants en Départemental 3 : 1er et 2ème
ANLEZY – CORANCY
* Equipes à égalité dans un même groupe : (CORANCY / ST SEINE).
Il est tenu compte en premier lieu du classement aux points des matchs joués entre les clubs ex aequo
Poule C :
Accédants en Départemental 3 : 1er et 2ème
FOURCHAMBAULT 3 – SUD LOIRE ALLIER 2

Le Président,
Joseph BERFORINI

*****

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F .
La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel

Réunion 18 Juin 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal N° 34
Présidence : M. Joseph BERFORINI
Présents : MM. COURTAUD Gilles, GOUNOT Didier, MONGIN Thierry, ROUILLERE Christian

OBLIGATIONS DES CLUBS DU DISTRICT DE LA NIEVRE DE FOOTBALL

1 – STATUT DES EDUCATEURS

OBLIGATION EDUCATEURS
En complément des obligations prévues aux Statuts des Educateurs, les clubs disputant le championnat de **Départemental 1 Sport Comm sont tenus d'utiliser les services d'un éducateur titulaire du CFF3 ou à fortiori d'un BE1 (ou équivalence), d'un DEF ou DEPF.**

Il peut jouer avec les équipes de son club selon les dispositions en vigueur, mais il doit obligatoirement être présent sur le banc de touche ou sur le terrain à chaque fois que l'équipe de son club participe à une compétition officielle.
Si un club ne dispose pas de CFF3 en Départemental 1, une amende (prévue au barème financier) par match officiel de son équipe sera appliquée.
Toutefois, le club a la possibilité de se mettre en règle en inscrivant un éducateur à une des sessions de formation organisée par la Direction Technique Départementale et avoir fait, au préalable, une demande de dérogation.
La Commission compétente n'appliquera les dispositions financières qu'après l'avis de la Direction Technique Départementale.
Les clubs participant au championnat de Départemental 1 sont tenus de noter le nom de leur éducateur diplômé sur la fiche d'engagement.
Une notification officielle sera adressée le 15 septembre de chaque saison par le District aux clubs non en règle vis-à-vis des obligations d'éducateurs.

2 – STATUT DE L'ARBITRAGE

OBLIGATION ARBITRES
Le nombre d'arbitres officiels que les clubs doivent mettre à la disposition du District est variable selon le niveau de l'équipe A :

- Départemental 1 — 2 arbitres
- Départemental 2 — 1 arbitre
- Départemental 3 — 1 arbitre
- Départemental 4 — 1 arbitre ou 1 arbitre auxiliaire

En cas de manquement, le statut impose des sanctions sportives et des sanctions financières.
Les sanctions sportives ne s'appliquent pas aux clubs disputant le championnat de dernière série de district ; cependant un club en troisième saison d'infraction se verra interdire l'accession au cas où il en aurait gagné le droit.
Pour de plus amples renseignements, consulter les règlements de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté (Art.32) ou les Règlements Généraux de la F.F.F. (articles 1 à 57).

3 – OBLIGATIONS EQUIPES DE JEUNES

DEPARTEMENTAL 1

- 1 équipe à 11 au choix championnat de Ligue ou de District parmi les U14 à U19
  ou 24 licences parmi les U6 à U18
- et 1 équipe à 8 ou à 5 au choix.

DEPARTEMENTAL 2

- 1 équipe à 11, à 8 ou à 5 au choix,
- Les équipes à 8 et à 5 peuvent être masculines, féminines ou mixtes.

SANCTION POUR NON-RESPECT DES OBLIGATIONS D'EQUIPES DE JEUNES
Une notification officielle est publiée et adressée avant le 1er novembre de chaque saison par le District aux clubs évoluant en D1 et D2, non en règle vis-à-vis des obligations d'équipes de jeunes.
Dès réception de cette notification, les Clubs auront la possibilité de se mettre en règle en procédant à l'engagement d'équipes en deuxième phase de District.
Il sera tenu compte des Ententes pour le calcul de ces obligations.
Le nombre de licenciés sera comptabilisé à la date du 1er mars de la saison en cours.
Une situation définitive des Clubs sera établie par le District, à la fin de chaque saison.
Pour les Clubs dont les équipes premières évoluent en Ligue, les obligations sont sous la seule responsabilité de la Ligue B.F.C.

Première saison d'infraction.

- Amende de 57 € pour les Clubs de D1,
  42 € pour les Clubs de D2.

Deuxième saison d'infraction

- Refus d'accession de l'équipe première du Club.
- Amende doublée.

Troisième saison d'infraction et suivantes

- Refus d'accession de l'équipe première du club,
- Amende triplée.

NB : Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que ces rappels d'obligation ne sont que des extraits et nous vous conseillons de vous reporter à l'annuaire LBFC et aux Règlements Généraux FFF.

Le Président.

*****

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Commission sportive jeunes

Réunion 20 Juin 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal N° 37
Présidence : M. Alain BUCHETON
Presents: MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony - BERNARD Laurent.

1 – FOOT A 11.

1.1 Forfait Général.

U15 D2 – Forfait général de l'équipe de CLAMECY (4 forfaits simples enregistrés) - amende 50€.

2 – DATE LIMITE ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS 2019/2020.

U13 / U15 / U18 : samedi 24 août 2019
U7 / U9 / U11 : samedi 7 septembre 2019

Le Président.

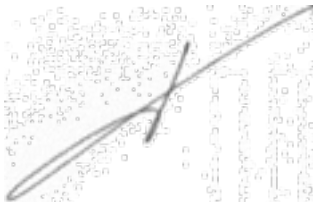

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

RESULTATS

Championnat U13 Suite / Unique — Poule D3 A — 79

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
21209737	51194.1	15/06/2019	Premery 1 - Vauzelles 2	11 - 3		29/05/2019	G	
21209741	51198.1	12/06/2019	E. St Benin Montigny 1 - Premery 1	10 - 5		12/06/2019 19:44	E	

Coupe Conseil Departemental / Unique — Poule Unique — 8

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
21419891	51383.1	15/06/2019	Snid 1 - La Machine 1	7 - 0		15/06/2019 21:27	F	

Coupe Veterans Chal A.Charlois / Unique — Poule Unique — 53

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
21416611	51376.1	14/06/2019	Snid 1 - La Machine 1	9 - 1		19/06/2019	G	

Coupe Du District Sport Comm / Unique — Poule Unique — 30

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
21416612	51377.1	16/06/2019	Corbigny 1 - Esn 58 1	3 - 3	2 - 3	16/06/2019 22:47	F	

Coupe De L'Amitie / Unique — Poule Unique — 38

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
21419892	51384.1	16/06/2019	Sud Loire Allier 2 - Esn 58 3	1 - 1	6 - 5	17/06/2019 11:39	F	

Coupe U18 / Unique — Poule Unique — 64

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
21419903	51385.1	15/06/2019	Snid 1 - Nevers-Challuy R.C. 1	1 - 2		19/06/2019 15:32	F	

Coupe U15 / Unique — Poule Unique — 65

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
21416620	51378.1	15/06/2019	Vauzelles 1 - Fc Nevers 58 1	3 - 3	3 - 4	16/06/2019 15:48	F	

Coupe Feminines Seniors Suite / Unique — Poule Unique — 82

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr êté
21418281	51379.1	16/06/2019	Marzy 1 - Snid Seniors 1	2 - 2	5 - 4	19/06/2019	G	

CLASSEMENTS

Departemental 1 Sport Comm / Unique — Poule 0 — 3

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Guerigny Urzy 1	51	22	16	3	3	0	0	0	0	59	25	34
2	Esn 58 1	47	22	15	2	5	0	0	0	0	54	21	33
3	Fourchambault 1	46	22	14	4	4	0	0	0	0	41	23	18
4	Corbigny 1	43	22	13	4	5	0	0	0	0	62	25	37
5	Pougues 1	34	22	10	4	8	0	0	0	0	56	42	14
6	Vauzelles 2	29	22	7	8	7	0	0	0	0	38	34	4
7	Luthenay 1	27	22	7	6	9	0	0	0	0	39	49	-10
8	Fc Nevers 58 2	26	22	7	6	9	0	1	1	0	38	45	-7
9	Coulanges 1	26	22	7	5	10	0	0	0	0	52	37	15
10	St Pierre 1	20	22	5	5	12	0	0	0	0	21	47	-26
11	Luzy Millay 1	15	22	3	6	13	0	0	0	0	21	42	-21
12	Cie Imphy 1	3	22	1	1	19	1	0	0	0	19	110	-91

Departemental 2 / Unique — Poule A — 45

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cosne 3	47	22	15	2	5	0	0	0	0	57	30	27
2	St Pere 1	44	22	14	2	6	0	0	0	0	56	37	19
3	Sud Loire Allier 1	41	22	12	5	5	0	0	0	0	50	29	21
4	Garchizy 2	40	22	13	1	8	0	0	0	0	43	40	3
5	La Charite 3	35	22	11	2	9	0	0	0	0	47	41	6
6	St Eloi 1	32	22	9	5	8	0	0	0	0	42	49	-7
7	Corbigny 2	30	22	9	3	10	0	0	0	0	43	33	10
8	Narcy F.C. 1	27	22	8	3	11	0	0	0	0	45	39	6
9	Pouilly 1	26	22	7	5	10	0	0	0	0	36	48	-12
10	Clamecy 2	24	22	7	3	12	0	0	0	0	39	49	-10
11	Nevers Challuy 2	20	22	6	2	14	0	0	0	0	20	50	-30
12	Entrains 1	13	22	4	1	17	0	0	0	0	35	68	-33

Departemental 2 / Unique — Poule B — 46

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Snid 3	45	22	14	3	5	0	0	0	0	49	21	28
2	Cercy 1	45	22	13	6	3	0	0	0	0	54	23	31
3	Charrin 1	43	22	13	4	5	0	0	0	0	38	19	19
4	Fc Nevers Banlay 1	43	22	14	5	3	0	4	1	0	52	30	22
5	Chateau Arleuf 1	33	22	9	6	7	0	0	0	0	48	45	3
6	Marzy 1	31	22	9	4	9	0	0	0	0	34	45	-11
7	Fourchambault 2	30	22	9	5	8	0	2	0	0	36	26	10
8	St Benin 2	28	22	8	4	10	0	0	0	0	30	38	-8
9	Premery 1	24	22	7	3	12	0	0	0	0	36	49	-13
10	Sauvigny 1	18	22	5	3	14	0	0	0	0	26	47	-21
11	Moulins Engilbert 1	16	22	4	4	14	0	0	0	0	25	43	-18
12	La Machine 2	8	22	2	3	17	0	1	1	0	20	62	-42

Departemental 3 / Unique — Poule A — 47

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Chaulgnes F.C. 1	48	20	16	1	3	0	1	1	0	62	19	43
2	Cosnois F.C. 1	47	20	15	2	3	0	0	0	0	57	28	29
3	Pougues 2	46	20	15	1	4	0	0	0	0	47	26	21
4	Garchizy Fr. Port. 1	32	20	10	2	8	0	0	0	0	37	31	6
5	Chantenay 1	30	20	9	3	8	0	0	0	0	30	34	-4
6	Vauzelles 3	29	20	8	5	7	0	0	0	0	47	44	3
7	Coulanges 2	23	20	6	5	9	0	0	0	0	26	31	-5
8	St Pere 2	18	20	6	0	14	0	0	0	0	34	51	-17
9	Clamecy 3	18	20	5	3	12	0	0	0	0	29	44	-15
10	Chateauneuf 1	13	20	4	1	15	0	0	0	0	21	61	-40
11	Nevers Maupas 1	12	20	4	1	14	1	0	0	0	25	46	-21
12	Sauvigny 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Departemental 3 / Unique — Poule B — 48

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Esn 58 2	51	20	16	3	1	0	0	0	0	89	21	68
2	Lormes 1	43	20	13	4	3	0	0	0	0	61	36	25
3	Montigny 1	39	20	12	3	5	0	0	0	0	55	30	25
4	E. Moux Brassy 1	31	20	9	4	7	0	0	0	0	52	43	9
5	St Reverien 1	26	20	7	5	8	0	0	0	0	29	37	-8
6	Druy Beard 1	26	20	7	5	8	0	0	0	0	47	49	-2
7	Chatillon 1	23	20	6	5	9	0	0	0	0	34	45	-11
8	Marzy 2	21	20	6	3	11	0	0	0	0	25	50	-25
9	Corbigny 3	20	20	5	5	10	0	0	0	0	28	44	-16
10	Varzy 1	20	20	4	8	8	0	0	0	0	25	37	-12
11	Fours 1	5	20	1	3	15	1	0	0	0	18	71	-53
12	Cie Imphy 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Departemental 4 / Unique — Poule A — 49

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cosnois F.C. 2	54	24	18	0	6	0	0	0	0	85	38	47
2	Fc Nevers Banlay 2	53	24	19	1	4	0	5	1	0	121	28	93
3	Guerigny Urzy 2	52	24	17	1	6	0	0	0	0	119	30	89
4	Corvol F. C. 1	48	24	15	3	6	0	0	0	0	66	33	33
5	Narcy F.C. 2	39	24	13	1	10	0	1	1	0	62	44	18
6	Neuvy Sporting Club 1	39	24	13	1	10	0	1	3	0	57	43	14
7	Tannay 1	37	24	12	2	10	0	1	1	0	75	48	27
8	Coulanges 3	35	24	12	1	9	2	0	0	0	57	38	19
9	Chaulgnes F.C. 2	33	24	11	2	10	1	1	1	0	52	51	1
10	Arquian 1	16	24	5	1	18	0	0	0	0	42	82	-40
11	Garchizy 3	13	24	5	1	15	3	0	1	0	31	129	-98
12	Garchizy Fr. Port 2	11	24	3	3	17	1	0	0	0	21	85	-64
13	St Saulge 1	10	24	3	1	20	0	0	1	0	20	159	-139

Departemental 4 / Unique — Poule B — 50

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Anlezy 1	42	18	14	0	4	0	0	0	0	47	16	31
2	Corancy 1	36	18	11	3	4	0	0	0	0	55	24	31
3	St Seine 1	36	18	11	3	4	0	0	0	0	60	22	38
4	Chateau Arleuf 2	32	18	10	2	6	0	0	0	0	51	33	18
5	Vandenesse St Honore 1	27	18	7	6	5	0	0	0	0	34	30	4
6	Moulins Engilbert 2	26	18	8	2	8	0	0	0	0	28	38	-10
7	St Pereuse 1	23	18	7	2	9	0	0	0	0	35	43	-8
8	Montsauche 1	22	18	6	4	8	0	0	0	0	28	43	-15
9	Druy Beard 2	6	18	1	4	12	1	0	1	0	16	56	-40
10	Pannecot 1	2	18	2	0	12	4	0	0	0	13	62	-49
11	E. Moux Brassy 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	Lormes 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Departemental 4 / Unique — Poule C — 51

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fourchambault 3	60	22	19	3	0	0	0	0	0	77	20	57
2	Sud Loire Allier 2	48	22	15	3	4	0	0	0	0	71	26	45
3	St Pierre 2	37	22	10	7	5	0	0	0	0	40	33	7
4	La Machine 3	37	22	10	7	5	0	0	0	0	60	34	26
5	Charrin 2	34	22	9	7	6	0	0	0	0	40	31	9
6	Champvert 1	33	22	10	3	9	0	0	0	0	54	53	1
7	Cercy 2	26	22	8	4	9	1	1	1	0	38	48	-10
8	St Eloi 2	25	22	7	5	9	1	0	0	0	39	55	-16
9	Marzy 3	23	22	7	4	9	2	0	0	0	31	49	-18
10	Esn 58 3	21	22	6	3	13	0	0	0	0	35	49	-14
11	Luthenay 2	13	22	4	3	14	1	1	1	0	30	70	-40
12	Olympique St Martin 1	5	22	2	1	17	2	0	0	0	33	80	-47

Critérium Féminin / Unique — Poule 0 — 63

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nevers 58 Fc 1	28	12	9	1	2	0	0	0	0	49	20	29
2	E. Pouilly 2f2n 1	22	12	7	1	4	0	0	0	0	33	15	18
3	Marzy 1	22	12	7	1	4	0	0	0	0	30	18	12
4	Nevers 58 Fc 2	21	12	6	3	3	0	0	0	0	51	21	30
5	Snid Seniors 1	21	12	7	0	5	0	0	0	0	35	15	20
6	Snid Ados 2	5	12	1	2	9	0	0	0	0	17	44	-27
7	Corbigny 1	3	12	1	0	11	0	0	0	0	12	94	-82

Championnat U18 Suite / Unique — Poule D1 — 73

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Afgp 58 F. 1	15	6	5	0	1	0	0	0	0	18	10	8
2	Cosne 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	20	9	11
3	Clamecy 1	10	6	3	1	2	0	0	0	0	14	9	5
4	Vauzelles 1	9	6	3	0	3	0	0	0	0	21	13	8
5	Nevers-Challuy R.C. 1	8	6	2	2	2	0	0	0	0	9	9	0
6	E. Guérigny/St Benin 1	4	6	1	1	4	0	0	0	0	11	23	-12
7	E. La Charite/Chaulg 1	2	6	0	2	4	0	0	0	0	3	23	-20
8	Coulanges 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Championnat U18 Suite / Unique — Poule D2 — 74

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Snid 2	21	7	7	0	0	0	0	0	0	28	6	22
2	Esn 58 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	30	15	15
3	E. Marzy Afgp 58 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	15	8	7
4	Corbigny 1	11	7	3	2	2	0	0	0	0	13	16	-3
5	Nevers-Challuy R.C. 2	9	7	3	1	2	1	0	0	0	14	9	5
6	Cosne 2	7	7	2	1	4	0	0	0	0	21	21	0
7	Vauzelles 2	6	7	2	0	5	0	0	0	0	14	38	-24
8	O. St Martin 1	-1	7	0	0	7	0	1	1	0	7	29	-22

Championnat U15 Suite / Unique — Poule D1 — 75

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Snid 1	21	7	7	0	0	0	0	0	0	40	6	34
2	Vauzelles 1	18	7	6	0	1	0	0	0	0	41	7	34
3	Afgp 58 F. 1	12	7	4	0	3	0	0	0	0	21	15	6
4	Nevers-Challuy-Sermo 1	10	7	3	1	3	0	0	0	0	10	19	-9
5	E. St Pierre/Esn 58 1	9	7	3	0	4	0	0	0	0	11	23	-12
6	Corbigny 1	9	7	3	0	4	0	0	0	0	12	19	-7
7	Cosne 1	4	7	1	1	5	0	0	0	0	10	22	-12
8	E.Guerigny Urzy 1	0	7	0	0	7	0	0	0	0	6	40	-34

Championnat U15 Suite / Unique — Poule D2 — 76

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Snid 2	15	6	5	0	1	0	0	0	0	21	5	16
2	Coulanges 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	16	19	-3
3	E. Charrin 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	15	9	6
4	E. La Charite/Chaulg 1	10	6	3	1	2	0	0	0	0	13	10	3
5	Cosne 2	8	6	3	0	2	1	0	0	0	22	11	11
6	Vauzelles 2	4	6	1	1	4	0	0	0	0	15	23	-8
7	Clamecy 1	-4	6	0	0	2	4	0	0	0	1	26	-25

Championnat U13 Suite / Unique — Poule D1 — 77

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Vauzelles 1	21	7	7	0	0	0	0	0	0	67	15	52
2	Afgp 58 F. 1	15	6	5	0	1	0	0	0	0	29	10	19
3	La Charite 1	11	7	3	2	2	0	0	0	0	27	16	11
4	Sud Loire Allier 09 1	9	7	3	0	4	0	0	0	0	22	31	-9
5	E. Chateauneuf/Preme 1	9	6	3	0	3	0	0	0	0	20	21	-1
6	Cosne 2	7	7	2	1	4	0	0	0	0	22	35	-13
7	Nevers-Challuy 1	7	7	2	1	4	0	0	0	0	20	21	-1
8	Coulanges 1	0	7	0	0	7	0	0	0	0	6	64	-58

Championnat U13 Suite / Unique — Poule D2 — 78

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Marzy 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	66	9	57
2	Clamecy 1	16	7	5	1	1	0	0	0	0	35	30	5
3	Corbigny 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	32	15	17
4	Fc Nevers 58 2	9	6	3	0	3	0	0	0	0	19	20	-1
5	Afgp 58 F. 2	9	5	3	0	2	0	0	0	0	25	20	5
6	La Machine 1	3	5	1	0	4	0	0	0	0	9	35	-26
7	E. Entrains All Donz 1	1	5	0	1	4	0	0	0	0	4	26	-22
8	Sud Loire Allier 09 2	1	7	0	1	6	0	0	0	0	9	44	-35

Championnat U13 Suite / Unique — Poule D3 A — 79

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Esn 58 1	15	6	5	0	1	0	0	0	0	29	16	13
2	E. St Benin Montigny 1	13	6	4	1	1	0	0	0	0	39	18	21
3	Snid 2	10	5	3	1	1	0	0	0	0	31	11	20
4	St Pere 1	9	6	3	0	3	0	0	0	0	16	19	-3
5	Premery 1	5	5	2	0	2	1	0	0	0	22	26	-4
6	Vauzelles 2	3	6	1	0	5	0	0	0	0	10	43	-33
7	E. Chatillon 1	2	6	1	0	4	1	0	0	0	12	26	-14

Championnat U13 Suite / Unique — Poule D3 B — 80

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Afgp 58 F 3	12	6	4	0	2	0	0	0	0	24	20	4
2	St Pierre 1	11	6	3	2	1	0	0	0	0	25	11	14
3	Chantenay 1	11	6	3	2	1	0	0	0	0	20	11	9
4	Brassy 1	10	6	3	1	2	0	0	0	0	23	18	5
5	Chaulgnes F.C. 1	5	6	1	2	3	0	0	0	0	11	13	-2
6	St Pere 2	5	6	2	0	3	1	0	0	0	11	23	-12
7	Narcy F.C. 1	4	6	1	1	4	0	0	0	0	8	26	-18

Championnat U13 Suite / Unique — Poule D3 C — 81

Classement officiel au **21/06/2019**

		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	La Charite 2	21	7	7	0	0	0	0	0	0	39	9	30
2	Fc Nevers 58 Fem 3	18	7	6	0	1	0	0	0	0	36	10	26
3	Snid Fem 3	15	7	5	0	2	0	0	0	0	52	14	38
4	Marzy Fem 2	12	7	4	0	3	0	0	0	0	29	20	9
5	Corbigny 2	9	7	3	0	4	0	0	0	0	21	43	-22
6	Fc Nevers 58 Fem 4	3	7	1	0	6	0	0	0	0	8	39	-31
7	Pouilly Fem 1	2	7	1	0	5	1	0	0	0	7	33	-26
8	St Martin Olympique 1	2	7	1	0	5	1	0	0	0	11	35	-24

Crit Veterans Alain Charlois / Unique	**Poule Unique**	**52**

Classement officiel au **21/06/2019**	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Snid 1	25	9	8	1	0	0	0	0	0	40	11	29
2 Fourchambault 1	22	9	7	1	1	0	0	0	0	53	27	26
3 E. Garch Fp/Pougues 3	12	8	4	0	4	0	0	0	0	18	14	4
4 La Charite 1	11	7	3	2	2	0	0	0	0	20	13	7
5 Guerigny Urzy 1	7	6	2	1	3	0	0	0	0	14	24	-10
6 Cie Imphy 1	6	7	2	0	5	0	0	0	0	9	20	-11
7 St Benin 1	6	6	2	1	2	1	0	0	0	9	19	-10
8 La Machine 1	3	6	1	0	5	0	0	0	0	15	36	-21
9 Garchizy 1	0	6	0	0	6	0	0	0	0	3	17	-14